

# SÉANCE extraordinaire

**Le 11 juillet 2016**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 11 juillet 2016, à 17 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Richard Duguay, Christian Dea et Gilles Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

**EST ABSENTE :** Madame la conseillère Marie-Claire Blais

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **160711.167 DEMANDE DE SUBVENTION – MISE À JOUR DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY**

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Chandler, tenue le 11 juillet 2016, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay ce qui suit :

QUE la Ville de Chandler autorise la présentation du projet de modification des systèmes de réfrigération et de remplacement de la dalle de béton au Centre sportif Clément-Tremblay au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Chandler à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Chandler désigne monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **160711.168 GRILLES DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL – ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 131209.043**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et résolu à majorité que la grille

des responsabilités du Conseil adoptée à la séance du conseil tenue le 9 décembre 2013 par la résolution numéro 131209.043 soit abrogée.

Monsieur le conseiller Luc Legresley est contre cette proposition.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

**160711.169 OCTROI DE CONTRAT - CHAMBRE DE VANNES**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de réfection de la Chambre de vanne située à l'intersection de la route de l'Anse-aux-canards et de la route 132, à Pabos Mills;

CONSIDÉRANT que cette dépense a été budgétée dans le programme des immobilisations de la Ville de Chandler pour un montant de 12 000 \$

CONSIDÉRANT que différents fournisseurs de services ont été contactés mais que le seul ayant démontré de l'intérêt est « Le Groupe Ohméga Inc. », de Gaspé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu qu'un mandat soit octroyé à la firme « Le Groupe Ohméga Inc. » concernant la réfection de la chambre à vanne située à l'intersection de la route 132, au montant de 14 751.25 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160711.170 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 17 h 38.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier